

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Marseille, le 25 novembre 2024.

Le projet « Bloc 2D », le bloc développement durable, s'inscrit dans une démarche de développement durable, partie intégrante du projet stratégique de l'Institut Paoli-Calmettes, Centre de lutte contre le cancer de référence en région PACA qui mène une politique en faveur d'une santé durable dans un environnement préservé et protégé.

Le projet, intitulé Bloc 2D, a pour objectif d'atteindre le zéro déchet non trié au bloc opératoire. Deux IADE (Infirmières anesthésistes diplômées d'Etat), Géraldine Calamy et Hélène Terrasa ont été à l'initiative du projet en collaboration avec Madame Sylvie MAS, cadre du bloc opératoire. Partant du constat que le bloc opératoire d'un établissement de santé est le plus gros émetteur de gaz à effet de serre (GES), elles ont mené une réflexion sur les pratiques quotidiennes pour diminuer la consommation et le gaspillage, trier les déchets et communiquer auprès des équipes du bloc.

Son objectif : réduire l'impact environnemental du bloc en prévoyant zéro déchets non triés, mieux gérer les coûts, notamment le coût global du traitement des déchets et fédérer l'équipe du bloc opératoire autour d'un projet commun.

Ce projet a permis, entre autres, la suppression du gaz d'anesthésie le plus polluant, la mise en place du tri des déchets (métal, papier et carton, plastique en salle d'intervention), la suppression des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) en salle d'intervention, la maîtrise des consommations énergétiques : mise en place de détecteurs de mouvement pour l'éclairage, régulation des flux de traitement d'air en fonction de l'occupation des salles d'opération.

Le Bloc 2D, un projet innovant

Ce dispositif qui modifie les pratiques au bloc opératoire est à l'origine d'une création avec les partenaires de l'IPC de filières de valorisation des dispositifs médicaux. Afin de diffuser ces nouvelles pratiques, des formations, tutoriels sur le recyclage des métaux et plastiques, et vidéos ont été réalisés.

Des résultats prometteurs ont déjà été recensés : grâce à ce dispositif, 73 tonnes de gaz à effet de serre (GES) ont été évitées grâce à la suppression de l'anesthésique desflurane, sur l'année 2023, 48 tonnes de déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) générés en moins, 1,4 tonne de papier et emballages cartons recyclés et 25 tonnes de dispositifs médicaux en matière plastique valorisés.

« Plusieurs meta analyses ont comparé le desflurane et le sevoflurane sans différence significative sur le temps de réveil, d'extubation et de sortie de salle de réveil. Au vu de ces résultats, le gaz anesthésiant le plus polluant a été retiré de nos salles de bloc opératoire courant 2022 », précise le Dr Camille POULIQUEN, médecin anesthésiste réanimateur à l'IPC.

L'Institut Paoli-Calmettes souhaite prolonger son action en matière de prévention en santé par la réduction de son impact environnemental. En complément aux projets de développement de l'offre de prévention, l'IPC souhaite mettre en place une politique de prévention liée aux impacts de ses activités sur l'environnement et la santé, notamment en insufflant une culture éco-responsable à tous les échelons de l'établissement.

A propos de l'Institut Paoli-Calmettes (IPC)

Fondé en 1925, l'IPC a été certifié par la Haute Autorité de Santé (HAS) en 2021 avec mention Haute Qualité de soins, le plus haut niveau de certification et accrédité Comprehensive Cancer Center par l'OECI (Organisation of European Cancer Institutes), en juin 2019 puis en 2024. Avec plus de 2 000 personnels médicaux et non médicaux engagés dans la prise en charge globale de l'ensemble des pathologies cancéreuses : recherche, soins médicaux et de support, enseignement et formation, l'Institut Paoli-Calmettes a réalisé plus de 100 000 consultations et accueilli près de 14 000 nouveaux patients en 2023. Aux côtés de l'IPC, le CRCM s'inscrit dans une démarche durable de l'amélioration de la prise en charge et qualité de vie des patients grâce à l'identification et au développement de nouveaux traitements issus de programmes de recherche innovants dans le domaine du cancer. La prise en charge à l'IPC s'effectue exclusivement sur la base des tarifs de la sécurité sociale, les dépassements d'honoraires ne sont pas pratiqués dans l'établissement. L'IPC, qui est membre du réseau Unicancer, a établi des coopérations avec une vingtaine d'établissements de santé de la région.

Pour plus d'informations : www.institutpaocalmettes.fr

Contact presse :

Elisabeth BELARBI – 06 46 14 30 75
belarbie@ipc.unicancer.fr

Nous suivre : 